



PREFET DE LA REGION PAYS- DE- LA- LOIRE

Arrêté n ° 2014356-0006

**signé par
Henri- Michel COMET**

le 22 Décembre 2014

DRJSCS

Arrêté SGAR/ DRJSCS/ N ° 366 fixant la liste des personnes morales de droit privé habilitées pour la région Pays de la Loire à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en oeuvre de l'aide alimentaire



PRÉFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

ARRÊTÉ SGAR/DRJSCS/ N° 366

**fixant la liste des personnes morales de droit privé habilitées pour
la région Pays de la Loire à recevoir des contributions publiques destinées
à la mise en œuvre de l'aide alimentaire**

Le préfet de la région Pays de la Loire
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L 230-6, R 230-9 et suivants ;

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R 115-1 ;

VU le décret n°2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

VU le décret n° 2012-63 du 19 janvier 2012 relatif à l'aide alimentaire ;

VU le décret du 30 mai 2014 nommant M. Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays de la Loire ;

VU l'arrêté du 8 août 2012 relatif à la composition du dossier de demande d'habilitation pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire ;

VU l'arrêté du 21 juillet 2014 fixant la date limite de dépôt des dossiers de demande d'habilitation au niveau régional des personnes morales de droit privé pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire, au titre de l'année 2014 ;

Considérant que les personnes morales de droit privé mettant en œuvre l'aide alimentaire au niveau local doivent être habilitées pour recevoir des contributions publiques ;

SUR proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

A R R Ê T E

Article 1^{er}

Les personnes morales de droit privé habilitées à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire sont les suivantes :

DU MONDE DANS LA CUISINE	54, RUE DES HAUTS PAVÉS	44000	NANTES
FRATERNITE L'ECOUTE DE LA RUE	3, RUE D'AGUSSEAU	44000	NANTES
LE GUE	17, RUE DU GUÉ ROBERT	44000	NANTES
LE LOGIS SAINT- JEAN	11, RUE DU CHAPEAU ROUGE	44000	NANTES
SOLIDARITE FEMMES LOIRE-ATLANTIQUE	9, RUE JEANNE D'ARC	44000	NANTES
UN BRIN DE CAUSETTE	1 BIS, RUE SARRAZIN	44000	NANTES
BELLEVUE 2000 – EPICERIE COMMUNAUTAIRE	2, RUE DU DOUBS	44100	NANTES
BETHLEHEM 44	14, BVD WINSTON CHURCHILL	44100	NANTES
CAFEJ 44	14, RUE DU DOCTEUR POUZIN-MALÈGUE	44100	NANTES
NOUVEAU DEPART	14, RUE DU DOCTEUR POUZIN-MALÈGUE	44100	NANTES
RE-BON	CHEZ FRÉDÉRIQUE MELER 4, RUE DE L'HERMITAGE	44100	NANTES
VERTOU SOLIDAIRE	39, RUE HENRI DELAHAYE	44120	VERTOU
LES COLOMBES GENESTONNAISES	19, RUE DES CHOCTIÈRES	44140	GENESTON
GEM DE NANTES – LE NOUVEAU CAP	18, RUE GAËTAN RONDEAU	44200	NANTES
VERITE-MISERE	CHEZ MME S. JAMIN RUE PAUL RAMADIER	6, 44200	NANTES
SOLIDARITE EMPLOI	3, RUE MARTIN LUTHER KING	44240	LA CHAPELLE SUR ERDRE
SOLIDARITE PARTAGE	PLACE DU PETIT CALVAIRE	44270	MACHECOUL
ASEF (ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE EN FRANCE)	CITÉ U LAUNAY VIOLETTE CHEMIN LAUNAY VIOLETTE	44300	NANTES
LOGIS MONTJOIE 44	214, BOULEVARD SCHUMAN	44300	NANTES
MICHEL LE NOBLETZ	65, RUE GEORGES BIZOT	44300	NANTES
SECOURS HUMANITAIRE DE LA COTE DE JADE	LA VAILLAIS	44320	FROSSAY
LA MAISON	17, RUE JOSEPH TURBEL	44400	REZE
DEPAN'EPICES	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	44450	LA CHAPELLE

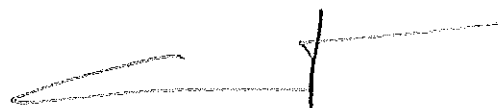
	LOIRE DIVATTE 84, RUE JEAN MONET		BASSE MER
CARQUEFOU PARTAGES	ROND POINT DE L'ONU BOULEVARD DE L'EPINAY	44470	CARQUEFOU
ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE DU CANTON DE MOISDON LA RIVIERE	MAIRIE DE MOISDON LA RIVIERE 4, RUE DU CAMP	44520	MOISDON LA RIVIERE
UNE FAMILLE UN TOIT 44	17, RUE DE LA DURANTAIE	44540	SAINTE MARIE LA JAILLE
SOLIDARITES ET CREATIONS	17, RUE JEAN-PIERRE DUFREXOU	44600	SAINTE NAZAIRE
LE SENEVE	16, RUE DE LA BOURNELLE LA CARIZIERE	44690	LA HAYE FOUASSIERE
CAMPUSOLIDAIRE	CHEZ MME NACRY LA GALONNIERE 13, RUE DES VILLAGES	44800	SAINTE HERBLAIN
ENVIE 44	18, RUE BOBBY SANDS	44800	SAINTE HERBLAIN
LES EAUX VIVES	8, AVENUE DES THÉBAUDIÈRES (25 ÈME ÉTAGE, AILE B)	44800	SAINTE HERBLAIN
L'HOMME DEBOUT	22, RUE DU COUTELIER	44800	SAINTE HERBLAIN
SOLIDAIRES A SAUTRON	10, RUE DES MOISSIÈRES	44880	SAUTRON
RESTO-TROC	18, RUE LOUIS BOISRAMÉ	49000	ANGERS
ARC-EN-CIEL CROQ'ETUDIANTS	47, RUE DE RENNES	49100	ANGERS
ASSOCIATION MAYENNAISE INSERTION	201, RUE JOSEPH CUGNOT	53100	MAYENNE
TRAIT D'UNION	CHEMIN DES PETITES FONTAINES	53120	GORRON
EMMAÛS DE LA MAYENNE	LA CHEVALERIE	53170	VILLIERS CHARLEMAGNE
MARIE-REINE DE LA PAIX	2, RUE DU CHÂTEAU BP24	53170	SAINTE DENIS DU MAINE
SECOURS ALIMENTAIRE	6 TER RUE DU 11 NOVEMBRE	53200	CHATEAU GONTIER
EPICERIE COUP DE MAIN	PARC D'ACTIVITÉS DE LA BRULATTE	53410	LA BRULATTE
EPICERIE SOCIALE PARTAGES DONS (E.S.P.A.DON)	ESPACE DES COEVRONS 2 AV RAOUL VADEPIED BP130	53600	CHATRES LA FORET
ASI (ASSOCIATION D'AIDE SOCIALE INTERCOMMUNALE LE HORPS/LASSAY LES CHATEAUX)	16, BIS RUE DES FORGES	53640	LE HORPS
ESCALE BERTHEVINOISE	81, RUE ALAIN GERBAULT	53940	SAINTE BERTHEVIN
TARMAC	143, RUE DE COULAINES	72190	SARGE LES LE

			MANS
MAISON DES PROJETS	PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND (1 ^{ER} ÉTAGE)	72290	BALLON
PANIER DU SABOLIEN	MAIRIE PLACE RAPHAËL ELIZÉ	72300	SABLE SUR SARTHE
CENTRE SOCIAL DE LA HAUTE SARTHE	15, LES CHAMPS ROUX	72610	OISSEAU LE PETIT
ASSOCIATION VIVRE A SAINT ANDRE	MAISON DE QUARTIER DE SAINT ANDRÉ D'ORNAY 55, CHEMIN GUY BOURRIEU	85000	LA ROCHE SUR YON
MAISON DE QUARTIER LA VERTE VALLEE	10, RUE PABLO PICASSO	85000	LA ROCHE SUR YON
PASSERELLES	79, RUE SADI CARNOT	85000	LA ROCHE SUR YON
EPICERIE SOLIDAIRE DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE	48, RUE DE LA CROIX DU CAMP	85200	FONTENAY-LE- COMTE
APS (ACCUEIL PARTAGE SOLIDARITÉ)	MAIRIE RUE CHARLES FRADIN	85240	ST HILAIRE DES LOGES

Article 2

La secrétaire générale pour les affaires régionales et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **22 DEC. 2014**



Henri-Michel COMET